



A l'attention de nos partenaires jeunesse impliqués dans l'organisation du « Jeek »

Le Week end départemental des « jeunes qui bougent », 18 à 30 ans

Ceci est une note explicative vous permettant de retrouver toutes les informations essentielles à transmettre aux jeunes à inviter :

Dates : du 18 au 19 septembre 2021 à partir de 9h – fin vers 16h

Lieu : Le fort – Montbel – Maison du Lac et Camping

Principe : Cet événement est à destination des **JEUNES MAJEURS** avant tout. Repérables par différent·es acteur·trices jeunesse et partenaires au contact de jeunes adultes (des services jeunesse aux équipes sportives en passant par les centres d'apprentissages, pompiers volontaires, secteurs sociaux, services civiques ou anciens services civiques, stagiaires, anciens jeunes...).

Les objectifs ?

- **Permettre à ces différentes jeunesse de se rencontrer et de se côtoyer l'espace d'un week-end en LAISSANT PLACE A L'INFORMEL pour permettre de voir naître des possibles et des INITIATIVES**
- **Permettre également à quelques élus (moins d'élus que de jeunes) de venir rencontrer ces jeunesse EN IMMERSION ET HORS CADRES INSTITUTIONNELS, sous le signe de l'échange et de la convivialité.**
- **Inviter les jeunes à l'issue du week-end à rencontrer les référents locaux désignés lors de soirées conviviales (cafés-débats ou autre formes imaginées par vos équipes)**

Inscription : Directement sur invitation, en remettant un carton (cliquez-ici pour obtenir le carton), vous remettez le QR Code donnant accès au formulaire d'inscription en ligne. **Les jeunes sont autonomes sur leur inscription.** Lors de la remise des cartons, inviter les jeunes à remplir le plus rapidement possible ce formulaire afin que nous puissions avoir une idée concrète de l'effectif pour l'organisation. **Les invitations sont à remettre par deux (une pour le / la jeune et une pour qu'il / elle invite un jeune de son choix, résidant en Ariège et âgé de 18 à 30 ans.**

Si besoin pour l'accès au formulaire d'inscription, voici le lien :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd9j-EpRYuCVABaQuLR0xJbo9X2se0xFpq7DASVUIhReh8A/viewform>

Transport : **A la charge directe des jeunes** mais n'hésitez pas, en soutien, à proposer un espace de communication (ex : sur votre page Facebook professionnelle?) pour permettre aux jeunes de covoturer. Vous pouvez également **proposer la mise à disposition** d'un transport collectif via un ou des minibus si vous en disposez.

Hébergement : Sous tente au camping « Le fort » (les jeunes doivent prendre leur matériel personnel). **Arrivée possible la veille, prévenir lors de l'inscription), mais prévoir d'être autonome sur le repas du soir et du lendemain midi.**

Repas : **Samedi midi : prendre un pique-nique** – Samedi soir, dimanche matin et midi : repas pris en charge au restaurant en terrasse « l'écume des jours »

Activités : La plus grande partie est encore à définir, **nous recherchons des jeunes souhaitant s'investir dans l'organisation et l'animation de celles-ci**, à savoir, jeux de plein air inclusifs (en évitant de faire appel à des prestataires) jeux de rencontre et d'accueils, jeux dynamiques et activités de détente.

Pour le moment une seule activité est en cours d'organisation par l'équipe, **une séance ciné-débat autour du film « douce France »**, traitant des thématiques suivantes : Alimentation, ESS, appropriation du territoire rural.



Résumé : A l'âge pivot de 17 ans où ils doivent choisir l'orientation de leurs futures études, Amina, Sami, Jennyfer et leur classe posent des questions universelles : Que fabrique-t-on dans nos métiers et dans nos vies ? Quelles activités choisit-on pour nos territoires et quel impact sur nos vies ?

Le réalisateur du film, Geoffrey COUANON, ainsi que son équipe, seraient possiblement présents pour animer la séance.

Communication : **un site internet dédié** à l'organisation de l'événement a été mis en ligne, accessible depuis le deuxième QR code au dos des invitations ou via le lien suivant :

https://jeek1.webnode.fr/?_ga=2.26519221.900564517.1626766042-1250833483.1626362069

Pass sanitaire : L'état impose actuellement un Pass sanitaire pour tout rassemblement de plus de 50 personnes, il y a donc fort à parier que nous devons nous plier à la règle lors de

l'événement. Des informations seront publiées sur le site internet de l'événement au fur et à mesure des décrets annoncés.